

Annnonce d'un désastre économique "Les prix négatifs de l'électricité".

Liste du groupe des scientifiques et des citoyens pour l'électricité.

Philippe Ansel – Economiste – Rapporteur des études de Concorde.

Fabien Bouglé – Essayiste auteur de : Nucléaire les vérités cachées – Eoliennes la face noire de la transition écologique – Guerre de l'énergie aux Editions du Rocher.

Jean Louis Butré – Président de la Fédération de l'environnement durable

Patrice Cahart – Ecrivain – ancien conseiller à la Cour de cassation – auteur de « La peste éolienne »

Edouard de Lamaze – Avocat – Conseiller régional de Normandie

Luc Domergue – Conseiller économique

Pierre Dumont – Industriel – auteur - Eoliennes, chronique d'un naufrage annoncé – Editions F. Bourin

Michel Faure – Industriel

Hervé Machenaud – Membre de l'académie des technologies – auteur de la « France dans le noir c'est maintenant » Editions Manitoba belles lettres.

André Merlin – Ancien Président Fondateur de R.T.E

Xavier Moreno – Président du C.E.R.E.M.E

Michel Rousseau – Président de la Fondation Concorde

Charles Thimon – Réalisateur

contact@cereme.fr

info@fondationconcorde.com

Le 17 avril 2024, EDF a pris la décision d'arrêter cinq réacteurs nucléaires, en raison d'une baisse de la demande d'électricité combinée à une production non maîtrisée des productions aléatoires des énergies renouvelables intermittentes, éolien et solaire.

Cet épisode accompagne des épisodes toujours plus fréquents de prix négatifs de l'électricité !

L'énergie, c'est la vie. L'activité économique, c'est de l'énergie transformée.

Si une nation maîtrise son autonomie énergétique et fournit à ses citoyens, une énergie abondante et bon marché, elle peut organiser sa croissance.

Par un effet du hasard, le mois d'avril a vu, non seulement l'interruption du service de cinq réacteurs, mais aussi la célébration du cinquantième de la mort d'un grand président Georges Pompidou, enraciné dans nos territoires, poursuivant l'œuvre du Général de Gaulle, qui nous a laissé en héritage, l'organisation d'une production électrique, sûre, décarbonée et que les pressions européennes, n'ont eu de cesse de gaspiller.

Avec ces épisodes de prix négatifs, si un producteur commence à verser une rémunération à un consommateur pour pouvoir écouler sa production, cela signifie les conditions d'un marché normal ont disparu.

Une production incontrôlable ne peut être organisée dans une économie de marché.

Au gré des sommets européens, les régulateurs continuent de s'agiter, avec mesures, contremesures, fonds d'intervention et boucliers en tous sens, pour coller à ce marché européen des rustines absurdes, inutiles et coûteuses.

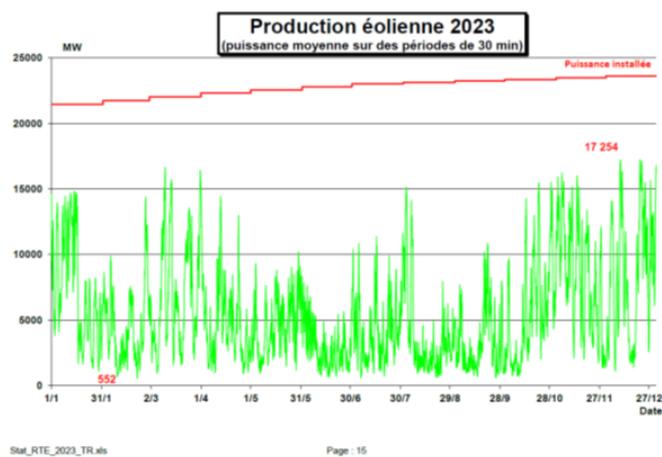
Un prix négatif n'est une bonne nouvelle ni pour ceux des producteurs qui essaient de produire pour servir à la demande (enfin les producteurs qui survivent), ni hélas, pour les consommateurs dont la facture poursuivra son inéluctable ascension.

Il semble malheureusement que nos politiques, instrumentalisés dans ce domaine par une Commission européenne, technocratique, irresponsable, continuent d'ignorer les signaux d'alerte.

Petit rappel technique

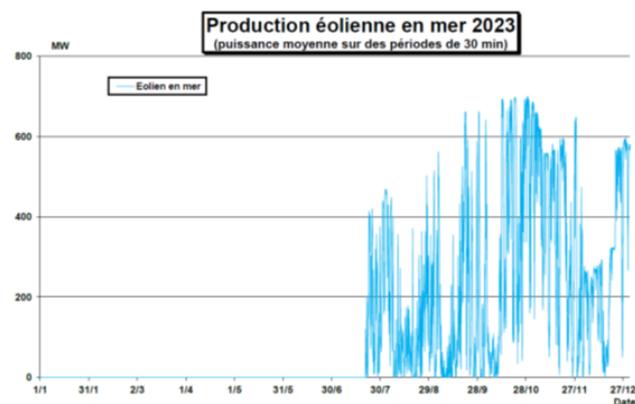
L'électricité est un produit qui ne se stocke pas à grande échelle de façon économique. C'est la demande du réseau, la demande « soutirée », qui pilote l'offre injectée sur ce réseau et pas l'inverse. Demande soutirée et offre injectée doivent être strictement égales à tout instant (aux pertes en lignes près, effet joule et autoconsommation des moyens de production...).

S'agissant de la filière éolienne, leur production est parfaitement aléatoire et non pilotable. Cf ci -après le graphique donnant la production 2023 des éoliennes terrestres en France (**source RTE**) :



Ce graphique montre clairement qu'au regard de la puissance installée sur le territoire (24 GW fin 2023), la puissance fournie peut passer, en quelques heures, de 5% de la puissance nominale à près de 30% et même atteindre 75% (fin novembre)

Il en sera de même avec les sites en mer. En 2023, on ne dispose que de données partielles (deux sites ont été partiellement opérationnels).



Les 2 sites en mer, même partiellement opérationnels, représentent d'ores et déjà une puissance de 800 MW soit 75 % d'une tranche nucléaire moyenne. Ainsi la puissance injectée sur le réseau passe en quelques heures de 0 à 700 MW et les manoeuvres d'équilibrage du réseau s'avèrent, d'ores et déjà, complexes et coûteuses.

Qu'en sera t-il quand nos côtes " s'embelliront" de 8 sites (l'équivalent de 4 tranches nucléaires moyennes), voire de 50 sites.

Vouloir marier sur un même réseau moyens pilotables et moyens aléatoires n'est pas raisonnable :

Plus la part aléatoire devient importante, plus apparaissent des épisodes de prix négatifs; cela génère une destruction de valeur payée par la consommateur.

Le coupable silence des écologistes

Interrogeons -nous sur la portée philosophique d'un prix négatif.

En France depuis 1963, la revente à perte est un délit. La pratique est interdite parce qu'illicite et déloyale.

Mais ce droit français a été mis en échec par l'Europe. La CJUE* a rendu, en effet, un arrêt confirmant que l'interdiction générale de la revente à perte n'était pas conforme au droit de l'Union Européenne.

Pourquoi on n'entend-on pas les écologistes toujours prompts à sermonner, face aux honteux gaspillage que représente un prix négatif et la production d'électricité non souhaitée -

Ajoutons à cela le travail des enfants pour extraire les minerais des terres rares pour les ENR, le travail forcé en Chine et la pollution au CO2 pour fabriquer les panneaux solaires et tout cela pour produire ces moyens aléatoires?

Le lent effondrement allemand- Un exemple à ne pas suivre

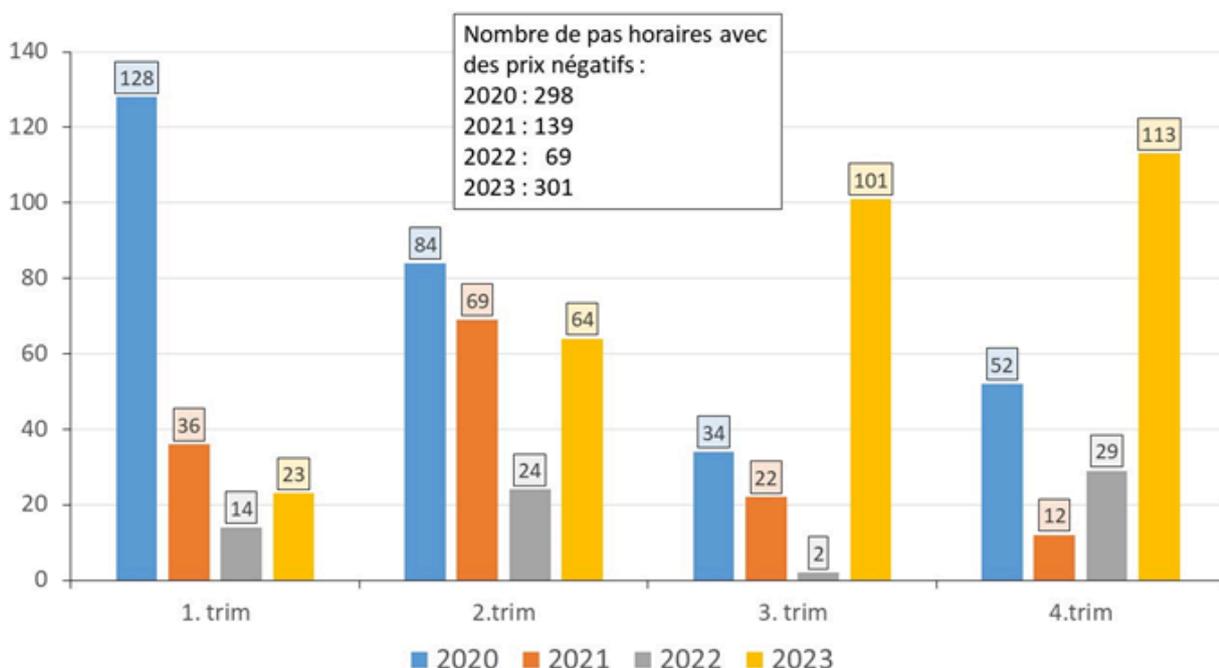
La presse, mainstream, a salué la performance allemande en 2023, où la part des énergies renouvelables dépasse pour la première fois la moitié de sa production électrique et les émissions de gaz à effet de serre ont diminué d'environ 10%.

Par effet - le phénomène est inédit- la consommation électrique allemande a marqué un recul d'environ 8% par rapport à 2022, pour tomber en 2023 à un niveau historiquement bas. Les deux principales raisons sont le faible développement économique et les prix élevés de l'énergie...

Même si les prix 2023 ont baissé par rapport à 2022, ils restent toujours trois fois ce qu'ils étaient, avant le débranchement complet des centrales nucléaires.

Les raisons de ces prix élevés sont devenues structurelles. Les prix ne vont pas redescendre; le chancelier qui a voulu mettre en place un fonds d'intervention pour les industriels, s'est fait par la Cour constitutionnelle.

Dans le même temps, l'augmentation des épisodes à prix négatifs devient un sujet majeur. En 2020 le nombre de pas horaires à prix négatif avait battu un record avec 298. Après une période d'accalmie en 2021 (flexibilité du système électrique et forte augmentation des prix de gros), toutes mesures payées par le consommateur, le nombre de pas horaires à prix négatif est reparti à la hausse; le record de 2020 a été battu.



En 2023, il y a eu 260 épisodes à prix négatif de plus de quatre heures sans interruption et 51 épisodes de moindre durée.

A ces épisodes, se sont ajoutées des dépenses d'équilibrage du réseau de plus en plus élevées: le réseau allemand, caractérisé par un déséquilibre géographique global entre la production éolienne dans le nord et les centres de consommation du sud-ouest du pays est régulièrement soumis à des situations de congestion du réseau.

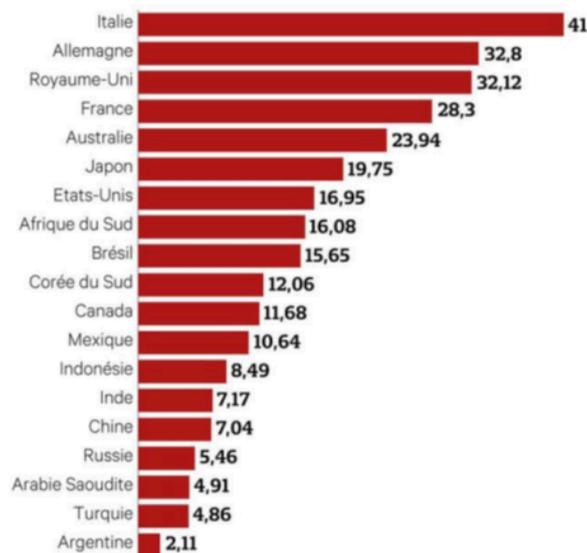
Ceci entraîne la flambée des coûts due aux actions correctives (redispatching, countertrading, centrales de réserve et écrêtement de production renouvelable ...)

A cause de la violence des à-coups de production, c'est l'éolien en mer qui est la source de la production la plus écrêtée, une leçon dont les Français pourraient profiter. Le coût total de ces équilibrages s'est élevé à 20 €/MWh produit par les ENR, à la charge de la collectivité.

En final, rapportée en parité de pouvoir d'achat entre les pays, une étude* a montré que les 4 principales puissances de l'espace économique européen caracolent en tête du G20 pour le prix de leur électricité; bravo, la Commission et sa politique REPowerEU !

Le prix de l'électricité dans les pays du G20

En cents d'euro par kilowattheure, au 1^{er} trimestre 2024



SOURCE : VERIVOX AVEC GLOBALPETROLPRICES

 Les Echos

Après l'Allemagne, c'est le tour de la France ?

Le mix électrique Français est resté dans une position singulière au sein de l'UE, avec une production nucléaire qui représente encore 65 %, ça agace parce que cela permet encore à notre pays d'espérer recouvrer une souveraineté nationale.

L'industrie nucléaire russe avait échappé, jusqu'à présent, aux sanctions américaines (et donc européennes) à cause de la dépendance de l'occident aux capacités d'enrichissement d'uranium de la Russie (50% de la production mondiale) ; ça sera bientôt réglé parce que les US auront bientôt les moyens de se passer des capacités d'enrichissement russes.

Après quoi, l'administration Biden prépare prochainement une nouvelle vague de sanctions visant ce domaine et dans ces conditions, les relations EDF/Rosatom vont être compromises.